



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie de bétahistine

Question écrite n° 12254

Texte de la question

M. Hervé Saulignac appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la pénurie nationale de bétahistine, un médicament utilisé dans le traitement des pathologies de l'oreille interne et notamment la maladie de Ménière. La bétahistine est introuvable en France depuis le début de l'année 2023, en raison de problèmes de production. Cette pénurie altère fortement la santé et la vie quotidienne des malades. Privés de traitement, certains d'entre eux sont contraints de s'approvisionner à l'étranger. Dans son département, l'Ardèche, M. le député a été sollicité par une personne atteinte de la maladie de Ménière, qui a dû il y a quelques jours parcourir plus de 800 km pour se procurer son médicament. Essentielle pour la qualité de vie des malades, la bétahistine ne figure pourtant pas sur la liste des 6 000 médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM). Pour autant, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) la considère comme d'usage très élevé, puisqu'elle concerne plus de 40 000 patients chaque année. Cela pose donc la question de l'approvisionnement de médicaments qui ne sont pas classés comme MITM. La bétahistine ne fait que s'ajouter à la très longue liste de médicaments en rupture d'approvisionnement. Outre les conséquences dramatiques sur la vie des malades, ces pénuries ont aussi un impact majeur sur les conditions d'exercice des médecins, pharmaciens et professionnels de santé. Le Gouvernement a annoncé des mesures pour lutter contre les pénuries de médicaments et relocaliser la production. Mais, pour l'heure, les pénuries continuent. Aussi, il l'interroge sur les mesures envisagées pour endiguer la pénurie de bétahistine à court, moyen et long termes.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12254

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2023](#), page 9139

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)